

C.A.P.

MAINTENANCE DE BÂTIMENTS DE COLLECTIVITÉS

Session : 2021

EP1 – Technologie et Prévention

Durée : 1h30

Coef. : 3

DOSSIER TECHNIQUE

Ce dossier comporte 12 pages numérotées de page DT 1/12 à page DT 12/12

Pages	Désignation des contenus
1/12	Page de garde
2/12 à 5/12	Dossier de plans
6/12 à 7/12	Maçonnerie
8/12	Menuiserie
9/12 à 11/12	Peinture
12/12	Electricité

CAP Maintenance de Bâtiments de Collectivités	Code: 2109-CAP MBC EP1	Dossier TECHNIQUE	
EP1 – Technologie et Prévention	Durée : 1h30	Coefficient : 3	Page DT 1/12

DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL
INFORMATISÉ

Département :
VIENNE
Commune :
CHATELLERAULT

Section : C1
Feuille : 000 C1 01
Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 16/11/2010
(fuseau horaire de Paris)

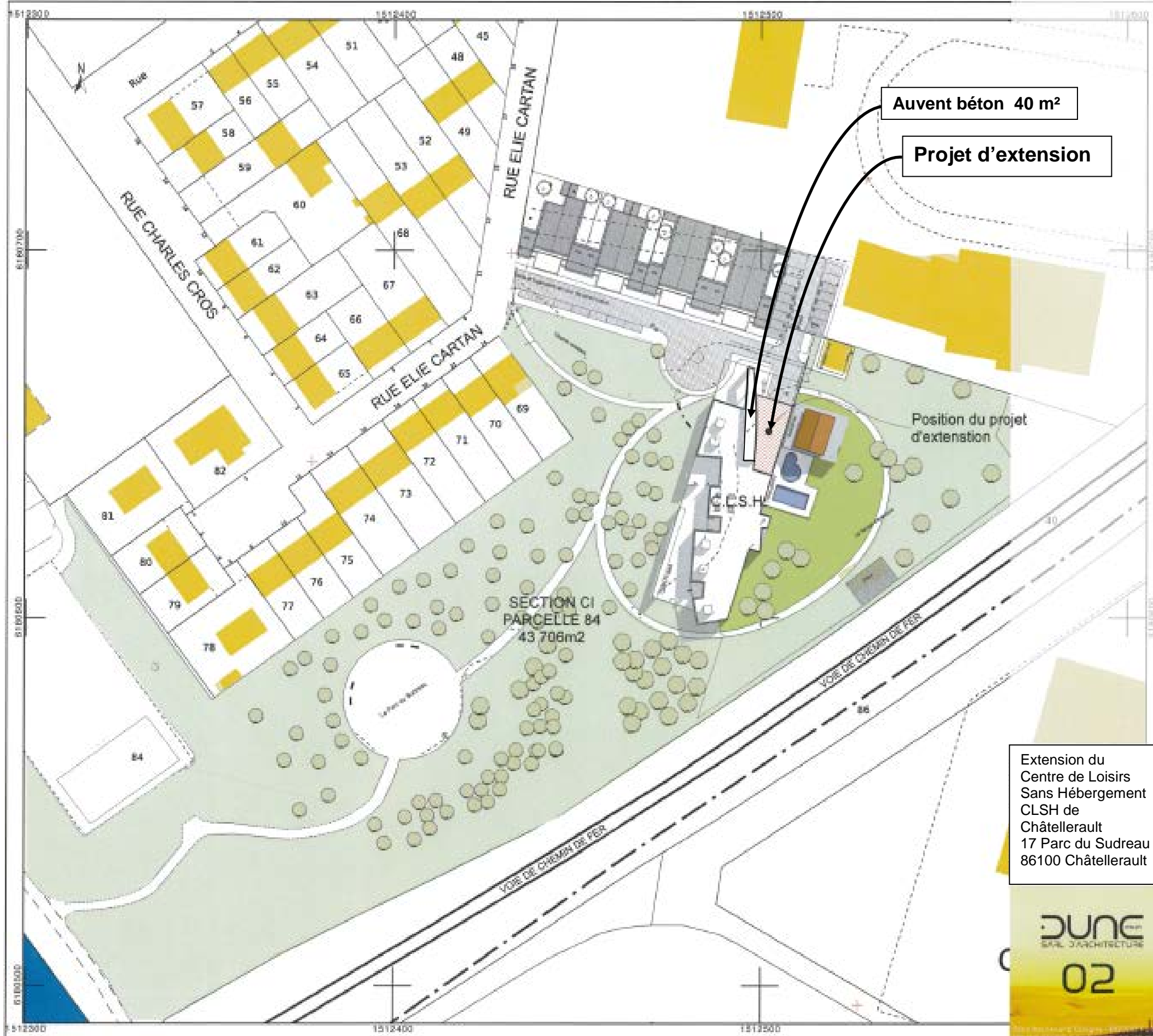
Coordonnées en projection : RGF93CC47

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le
centre des impôts foncier suivant :
CHATELLERAULT
37 rue de la Brelandière 86108
86108 CHATELLERAULT
tél. 05.49.20.06.33 - fax 05.49.20.06.79
cdi@chateLLerault.dgfiip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

©2010 Ministère du budget, des comptes
publics et de la réforme de l'État



Auvent béton 40 m²

Projet d'extension

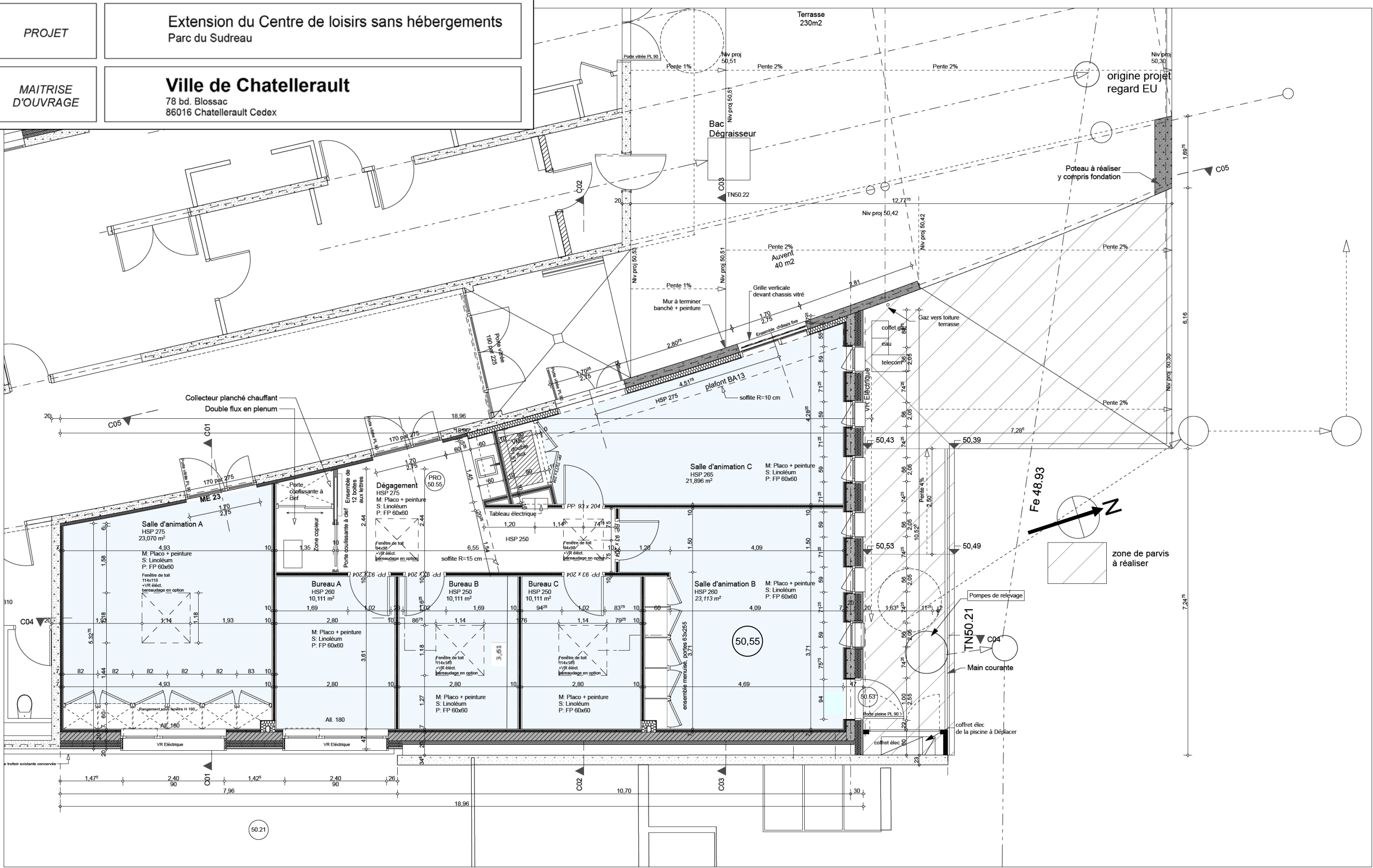
Position du projet
d'extension

SECTION C1
PARCELLE 84
43 706m²

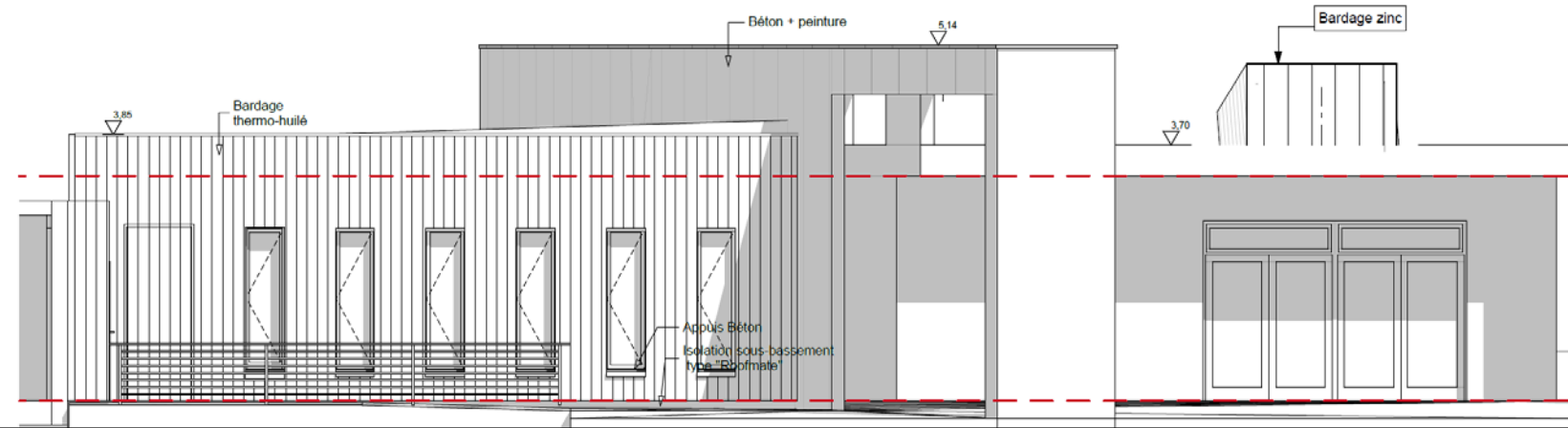
Extension du
Centre de Loisirs
Sans Hébergement
CLSH de
Châtellerault
17 Parc du Sudreau
86100 Châtellerault



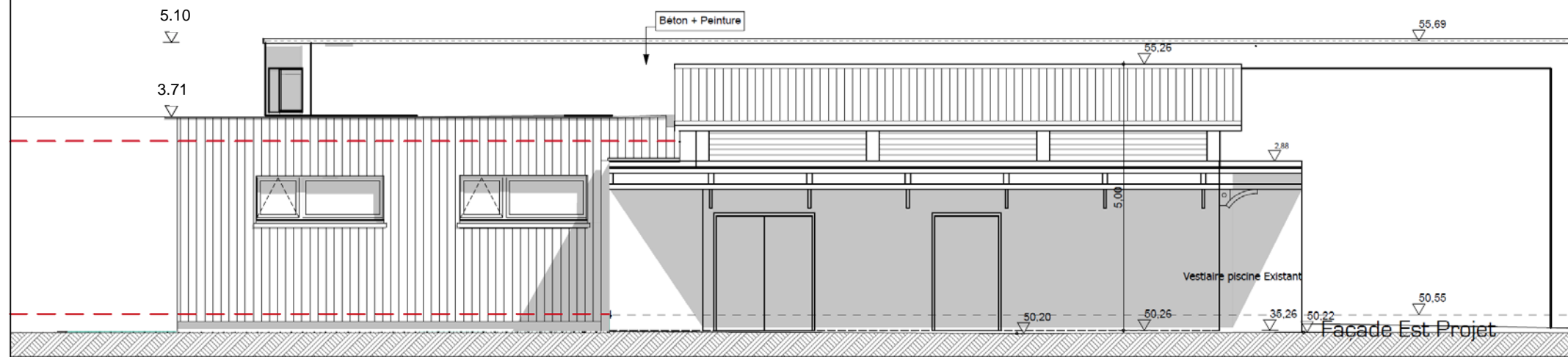
PROJET	Extension du Centre de loisirs sans hébergements Parc du Sudreau
MAITRISE D'OUVRAGE	Ville de Chatellerault 78 bd. Blossac 86016 Chatellerault Cedex



Façade NORD projet



Façade EST projet

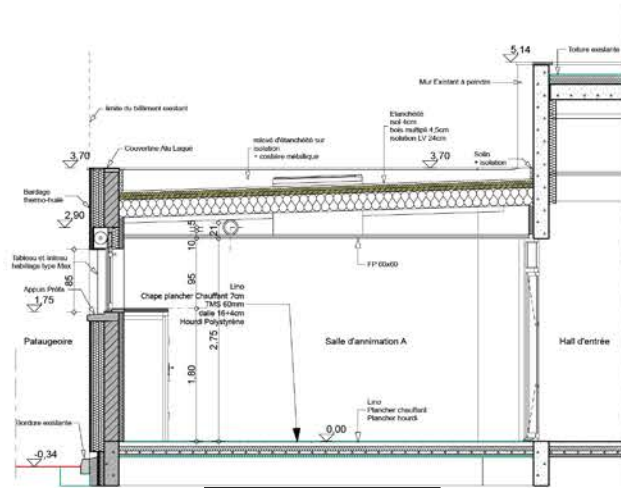


Extension du CLSH du parc
Sudreau, Plaine d'Ozon
mardi 11 janvier 2011

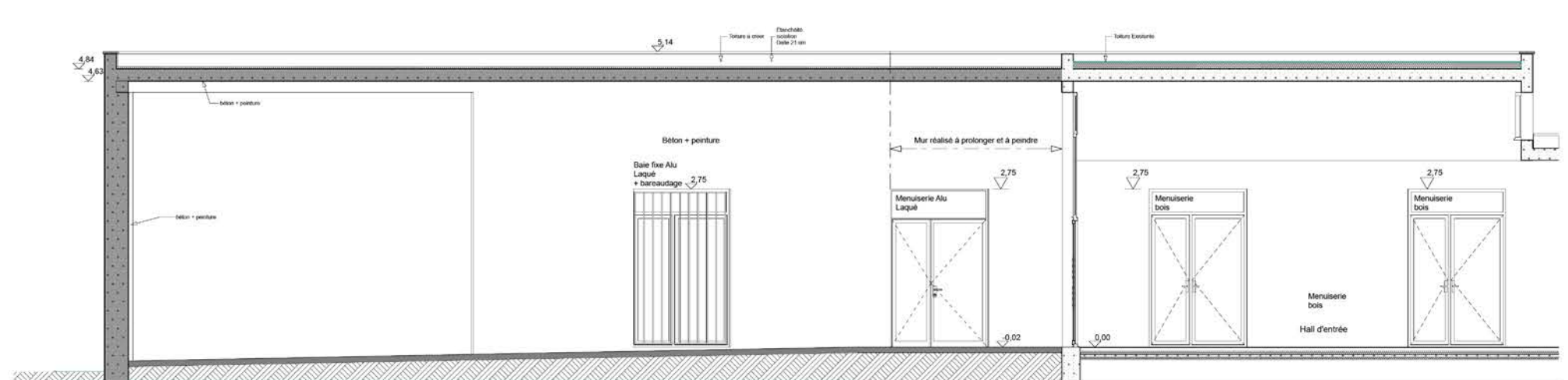
PRO/DCE

Façades Nord et Est

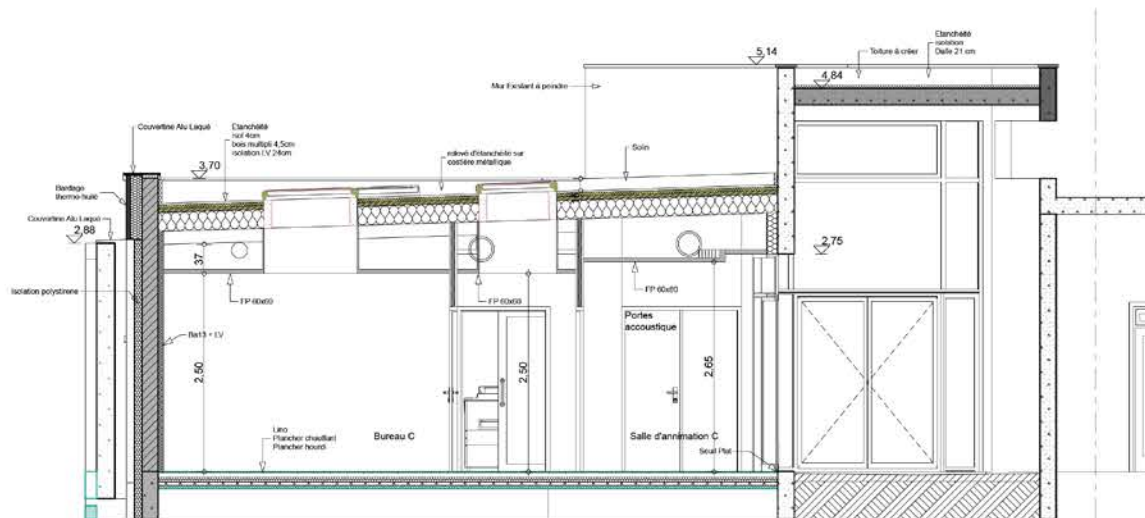
Ech: 1/00°



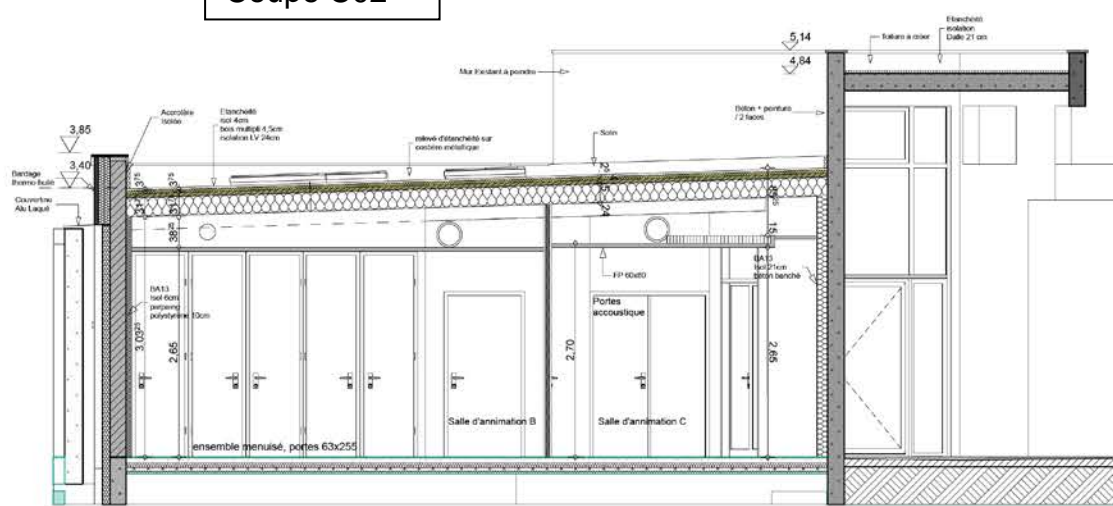
Coupe C01



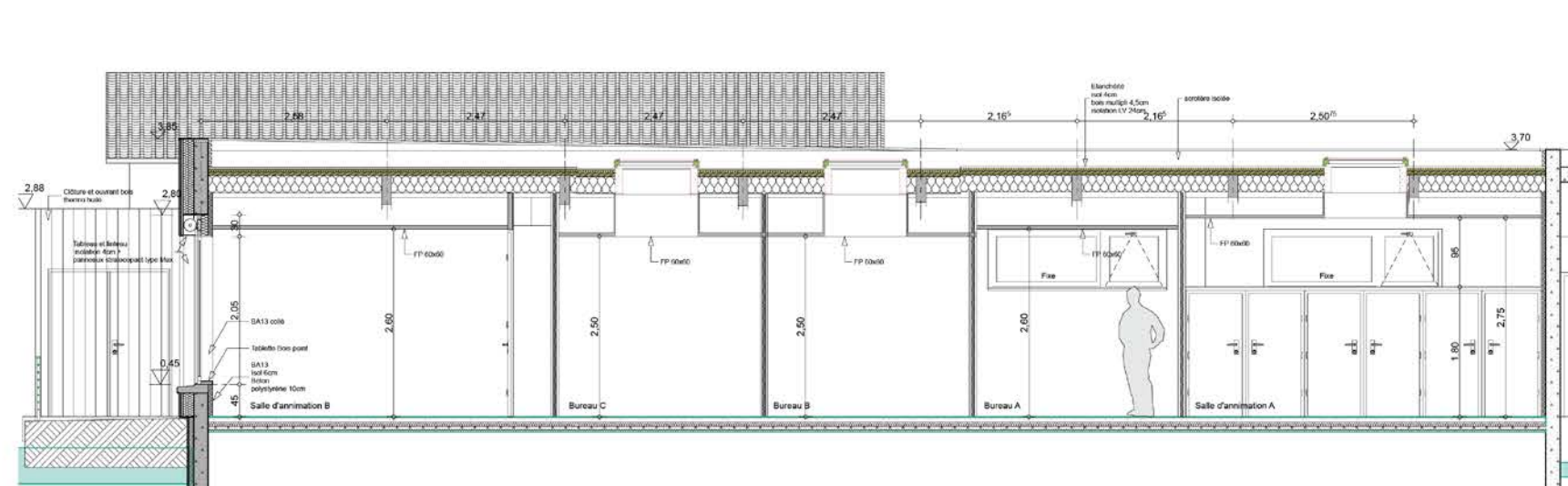
Coupe C05



Coupe C02



Coupe C03



Coupe C04

Annexe Maçonnerie

Extrait du CCTP lot N°1 GROS ŒUVRE

1.3 1 DTU - Normes

Pour l'exécution des travaux, l'entrepreneur du présent lot sera soumis aux Cahiers des Clauses Spéciales des Documents

Techniques Unifiés (C.C.S. - D.T.U.) et documents connexes en vigueur à la date de la remise des offres et tout particulièrement :

- D.T.U. 20 Maçonnerie.
- D.T.U. 21 Béton armé.
- D.T.U. 26.2 (P14-201) : Chapes et dalles à base de liants hydrauliques.
- Normes Française pour le bâtiment.
- Règles de calcul du bâtiment.
- Avis techniques du C.S.T.B.
- Aux directives particulières préconisées par les fabricants lorsqu'elles complètent ou apportent améliorations aux dispositions des documents officiels précités.

2.1 5 Echafaudages de pied avec platelages et protections

- Mise en place d'échafaudages de pied avec platelages réglementaires et toutes les protections nécessaires compris l'installation, la location pour la durée des travaux, les déposes en réinstallations successives et en fin de chantier, le repliement et double transport.
- Dans sa proposition, l'entreprise devra obligatoirement préciser le ou les modes opératoires qu'elle compte mettre en œuvre pour assurer la sécurité des personnes travaillant dans la hauteur des façades.
- Dans tous les cas il sera tenu compte, dans l'offre de l'entreprise, des moyens d'accès en pied des bâtiments, des moyens de levage des personnes, de la protection et de la remise en état des abords après chaque intervention.
- Ces échafaudages seront utilisés par les autres corps d'état et devront être laissés en place durant toute la durée d'intervention du Charpentier Couvreur.

2.4 1 Blocage gros béton sous semelles

Gros béton B16 pour assise ou blocage sous semelles de fondations, mis en œuvre en fonds de fouilles et arrêté au niveau d'arase permettant de recevoir l'assise de semelles de fondations.

Localisation :

CLSH et extension, suivant plans B.A.

2.4 2 Semelles de fondations

- Réalisation de semelles de fondations en béton C25/30 coulé à pleines fouilles si les parois présentent une cohésion suffisante.
- Armatures suivant étude B.A., compris fils de ligatures, étriers, fils d'attente pour raidisseurs verticaux.
- La mise en œuvre sera réalisée suivant les règles BAEL.

Localisation :

CLSH et extension, suivant plans B.A.

2.7 1 Maçonnerie d'agglomérés de ciment

- Fourniture et mise en œuvre de blocs agglomérés de ciment pleins ou à évidements, devant répondre aux spécifications des Normes Françaises :
 - . N.F.-P14101 Blocs en béton pour murs et cloisons.
 - . N.F.-P14301 Blocs pleins ou à évidements en béton de granulats lourds pour murs et cloisons.

Localisation :

Les murs en agglomérés de ciment des façades Nord et Est de l'extension, suivant plans BA.

- Agglomérés de ciment à évidements jusqu'à l'altitude +2.71m.
- Agglomérés de ciments pleins de l'altitude +2.71m jusqu'en tête d'acrotères.

2.10 1 Parvis et rampe pour personnes à mobilité réduite

Réalisation d'un parvis extérieur, d'une rampe et d'un palier accessible aux personnes à mobilité réduite pour l'évacuation de secours de la salle d'animation B, comprenant :

- Terrassement pour mise à niveau du fond de forme et compactage.
- Remblaiement, pour assise des ouvrages ci-après, constitué de matériaux concassés calcaires ou dioritiques sur une épaisseur de 20cm minimum après compactage.
- Bêche périphérique en béton.
- Création d'un parvis, création d'une rampe à 1 pente régulière de 4% maximum, et création d'un palier de repos devant l'issue de secours de la salle B suivant plans.
- L'ensemble parvis, rampe et palier en béton composé de ciment Superblanc CPA 55 des établissements LAFARGE ou de qualité équivalente, dosé à 600 kg/m³ pour 900 litres de gravillons et 400 litres de sable, l'ensemble exempt de toute matière organique, dressé, réglé et parfaitement serré pour éliminer l'excès de ciment et d'eau, permettant de ne laisser subsister que la quantité de ciment strictement nécessaire à l'enchâssement des gravillons mignonnette).

Extrait du CCTP lot N°5 CLOISONS SECHE**2.3 2 Cloisons CF 1h type 98/48**

Réalisation de cloisons de distribution CF 1h en plaques de plâtre sur ossature métallique conformément aux prescriptions du fabricant et composées de :

OSSATURE :

- Ossature métallique constituée de rails et de montants en profilés galvanisés d'une épaisseur de 6/10mm et de 48mm de largeur.
- Les montants seront simples ou doublés dos à dos, avec un entraxe de 40 ou 60cm suivant la hauteur limite d'emploi.

PLAQUES DE PLATRE :

- 2 épaisseurs de plaque standard à bords amincis de 13 mm d'épaisseur par parement.
- 2ème épaisseur en plaques à haute résistance à l'humidité type PLACOMARINE BA13 des établissements PLACOPLATRE ou équivalent, suivant localisation.
- A haute résistance aux chocs type PLACODUR BA13 des établissements PLACOPLATRE ou équivalent, suivant localisation.

CARACTERISTIQUES :

- Epaisseur de la cloison : 98mm.
- Résistance au feu : CF 1h.
- Comportement au feu : M1.
- Affaiblissement acoustique sans laine minérale R=42dB(A) - avec laine minérale R=49dB(A).
Type PLACOSTIL 98/48 CF 1h des établissements PLACOPLATRE ou équivalent.

Localisation :

L'ensemble des cloisonnements intérieurs de l'extension du CLSH jusque sous les panneaux bois support d'étanchéité.

Annexe Menuiserie



Le sol stratifié se pose rapidement et facilement en clipsant les lames les unes aux autres. Il est flottant existe en divers coloris et reste le moins cher de tous les types de parquets.

 FICHE TECHNIQUE du modèle ATLANTIQUE		 FICHE TECHNIQUE du modèle PACIFIQUE	
Destination	Pièce humide	Destination	Pièce avec un accès extérieur
Passage	Commercial/très intensif	Passage	Familial/intensif
Classe	31/33	Classe	21/23
Compatibilité pièces humides	Oui	Compatibilité pièces humides	Non
Toucher	Structurer avec un léger relief uniforme	Toucher	Structurer avec un léger relief uniforme
Effet du chamfrein	Sans chanfrein, pour un effet uniforme	Effet du chamfrein	Sans chanfrein, pour un effet uniforme
Garantie (en année)	35	Garantie (en année)	30
Contenance de la botte (en M2)	1,65	Contenance de la botte (en M2)	1,984
Longueur (en cm)	128,6	Longueur (en cm)	129
Largeur (en cm)	21,4	Largeur (en cm)	19,3
Epaisseur (en mm)	12	Epaisseur (en mm)	8
Pose	Flottante clic+ : pose très facile	Pose	Flottante clic+ : pose très facile
Support	HDF (panneau en fibre de bois haute densité)	Support	HDF (panneau en fibre de bois haute densité)
Sous-couche intégrée	Non	Sous-couche intégrée	Non
Qualité de l'air intérieur	A+	Qualité de l'air intérieur	A+
Compatibilité sol chauffant basse température	Oui	Compatibilité sol chauffant basse température	Oui
Confort acoustique à la marche	Oui	Confort acoustique à la marche	Non
Produit emballé : hauteur (en cm)	8	Produit emballé : hauteur (en cm)	6,3
Produit emballé : largeur (en cm)	23,5	Produit emballé : largeur (en cm)	20,5

Annexe Peinture

Extrait du CCTP : Lot n°09 : Peinture

Description des ouvrages des peintures

2.1 Traitement des boiseries

2.1 1 Peinture sur boiseries intérieures neuves

Nature des subjectiles : sapin du nord, bois tropicaux.

Préparation des subjectiles :

- Brossage des salissures, époussetage.
- Impression nourrissante et imperméable, famille 1, classe 4a.
- Rebouchage.
- Enduit non repassé.
- Ponçage à sec, dépolissage.

Finition : Application de 2 couches de peinture laque satinée, aux résines alkydes, famille 1, classe 4a.

Localisation :

Sur l'ensemble des ouvrages bois suivants :

- Les 2 ensembles composés vitrés bois de la salle A et du hall de l'extension.
- Les huisseries bois des blocs-portes intérieurs.
- Les plinthes bois.
- Les poteaux d'arrêt de cloisons.
- Les coffres d'habillages.
- Les traverses hautes et tapées de portes coulissantes de placards.
- Tablettes d'appuis en allège intérieures de baies.

2.1 2 Peinture sur portes prépeintes

- Rebouchage et ponçage à sec.
- Finition par application de 2 couches de peinture laque satinée, aux résines alkydes, famille 1, classe 4a.

Compris chants :

- Epoussetage et dégraissage des bois.
- Application d'une couche de peinture laque satinée, aux résines alkydes, famille 1, classe 4a.

2.2 Traitement des Plafonds

2.2 1 Préparation sur panneaux en plaques de plâtre cartonné

2.2 2 Peinture mate sur plafonds

Application de 2 couches de peinture mate, aux copolymères acryliques en dispersion aqueuse, famille 1, classe 7b2.

2.3 Finition des murs en revêtement mural intissé sur parois

2.3 1 Préparation sur plaques de plâtre à parement cartonné, plâtre et dérivés

- Egrenage, époussetage.
- Application d'une couche de peinture d'impression mate aux résines alkydes semi-thixotropique, famille 1, classe 4a.

Localisation :

Sur l'ensemble des parois dans l'ensemble des locaux du projet

2.3 2 Revêtement mural intissé

Sur les préparations définies ci-avant :

- Fourniture et pose de revêtement mural intissé, dessin au choix de l'architecte, posé et collé à joints vifs compris arasement et marouflage très soigné sur toute la surface des lés et en particulier au périmètre des ouvrages de menuiseries et appareillages encastrés.
- Rouleaux de 1,07m de largeur, stable en dimensions, incombustible, imputrescible.
- Le classement au feu devra impérativement être M1 sur support M0.

Metylan Standards



Colle Papiers Peints Standards

Prête en 3 minutes
Sans grumeaux

COMPOSITION

Colle en poudre à base d'amidon hydrosoluble.

UTILISATION

Metylan Standards associe performance et rapidité de collage pour tous les types de papiers :
Courants
Légers
Epais (gaufrés, duplexés)
Metylan Standards peut être utilisée pour le pré-encollage.

MISE EN OEUVRE

La reconnaissance des fonds appartient à l'applicateur qui engage sa responsabilité et qui, le cas échéant, est tenu de signaler les problèmes, formuler les réserves et proposer les solutions.

La référence NFP 74-204 1 et 2 réf. DTU 59.4 « Mise en oeuvre des papiers peints et des revêtements muraux » sert de document de référence.

Préparation du subjectile

Les fonds doivent être conformes au DTU 59.4 : sains, lisses, propres, secs, solides, plans, non exposés à des remontées d'humidité et normalement absorbants.

Enlever les anciens papiers peints et revêtements muraux avec **Metylan Décolleur Actif**.

Eliminer toutes salissures et contaminations chimiques ou biologiques : fumée, suie, moisissure, bistre...

Supprimer les coups de crayon, traits de niveau, graffitis, etc. Reboucher les trous et les fissures avec un enduit approprié, poncer, dépoussiérer.

Remédier aux disparités du subjectile ne présentant pas une uniformité de teinte par l'application d'une impression maigre.

Eviter l'utilisation d'impressions riches, nourrissantes et imperméables ou de mélanges susceptibles de bloquer les fonds.

Sur fonds plâtre, enduits plâtre, il est possible de pré-encoller avec Metylan Standards.

Implantation et découpe des lés

Vérifier grâce au numéro de bain que tous les rouleaux de papiers peints proviennent de la même fabrication.

Déterminer l'emplacement des lés.

QUELYD INTISSE

PAPIERS INTISSÉS



Colle amyliacée haute performance spécialement adaptée pour la pose des papiers peints à envers intissés.

DESTINATIONS

Colle amyliacée spécialement adaptée pour la pose des papiers peints à envers non-tissés tels que :

- Papiers peints à envers non-tissé.
- Papiers vinyles et VER à envers non-tissé, VLI.
- Textiles à envers non-tissé, non-tissés à peindre, etc.

AVANTAGES

- Application facile au rouleau ou à la brosse directement sur le mur.
- Utilisable en machine.
- Pose rapide : plus d'attente de détrempe du papier.
- Permet d'enlever ultérieurement le papier sans laisser de résidus sur le mur.
- Excellente glisse et pouvoir piégeant élevé.
- Idéale pour la pose en cuisine ou salle de bain.
- Haut extrait sec: Sécurité de collage.
- Se conserve 1 semaine minimum une fois préparée.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

- Composition : Colle en paillette à base d'ether d'amidon.
- Aspect en solution : colle blanche, onctueuse, moyennement visqueuse.
- Temps de préparation de la colle : 20 - 25 minutes environ.
- Résistance finale du collage : 24 à 48 heures (*).
- Rendement par paquet : environ 40 m².

(*) Les critères de séchage et résistance finale du collage sont fonction de la température et de l'humidité ambiante, de l'hygrométrie et de la porosité des supports.

Annexe Electricité

Extrait du CCTP : Lot n°11 : Electricité

Les commandes locales des appareils d'éclairage seront individualisées par local et devront être assurées par :

- Un interrupteur simple allumage à l'intérieur et à proximité de la porte d'accès (côté gâche) pour les locaux comportant une seule entrée,
- Deux interrupteurs en va et vient situés à l'intérieur de chaque porte d'accès (côté gâche) pour les locaux comportant deux entrées,
- Des boutons poussoirs lumineux agissant sur un télérupteur ou sur une minuterie pour les locaux comportant plus de deux portes d'entrées ; ces boutons poussoirs seront placés de façon à être toujours installés à proximité de chaque porte (côté gâche).